Bordereau attestant l'exactitude des informations - COLMAR - 6851 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/05/2025 - 4574 - 2017 B 00019 - 824 607 642 - ABM

25/4574 2017B13

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2025

Désignation de l'entreprise : SAS ABM — 10 Rue du Cimetière — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 67820 WITTISHEIM

SIRET : 8 2 4 6 0 7 6 4 2 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122023 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014	8 708	016 6 262	2 445	3 670
	Immobilisations corporelles*		028	9 179	030 6 505	2 674	4 138
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	**17 886**	048 **12 767**	**5 119**	**7 808**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	685	066	685	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	21 156	070	21 156	18 166
		Autres * (3)	072	361	074	361	308
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	12 307	086	12 307	19 277
	Charges constatées d'avance *		092	3 330	094	3 330	2 435
	Total II		096	**37 839**	098	**37 839**	**40 186**
	Total général (I + II)		110	**55 725**	112 **12 767**	**42 958**	**47 994**

12 MAI 2025 Tribunal judiciaire de Colmar

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 500	1 500
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 150	150
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132 18 695	12 550
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 **590**	**6 145**
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 **20 935**	**20 345**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 2 233	2 613
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 3 644)	172 15 773	14 012
	Comptes courants d'associés	173 4 016	11 023
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 **22 023**	**27 649**
	Total général (I + II + III)	180 **42 958**	**47 994**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SAS ABM — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE			Exercice N clos le 31122024 (1)	Exercice N-1 clos le 31122023 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	210		
	Production vendue biens — dont export et livraisons intracommunautaires	209		
	Production vendue services * — dont export et livraisons intracommunautaires	215 / 217		
		214		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230	4	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**179 573**	**170 163**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)	242	42 199	35 650
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 789)	244	1 768	1 698
	Rémunérations du personnel *	250	100 793	91 792
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	31 430	28 733
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)	254	2 689	3 434
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262		1 628
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	**178 879**	**162 934**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	**694**	**7 229**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294		
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 (VI)	300		
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	104	1 084
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	**590**	**6 145**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	**590**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	104	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	342		
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181			
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Déduction exceptionnelle-nelle simulateur de conduite 641	350		
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647			
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**694**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	**694**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

DGFiP N° 2033-C2025

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SAS ABM** — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	8 708	412		414		416	8 708	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	815	442		444		446	815	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	8 364	472		474		476	8 364	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	**17 886**	492		494		496	**17 886**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	5 038	502	1 224	504		506	6 262
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	815	532		534		536	815
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	4 226	562	1 465	564		566	5 690
TOTAL		570	**10 078**	572	**2 689**	574		576	**12 767**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
				Cf. état 2033C-Détail
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SAS ABM** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montan à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen-cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	23 599
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	2 715
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2025

Désignation de l'entreprise : **SAS ABM** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **01012024** et clos le : **31122024** Durée en nombre de mois **12**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	3
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	179 569
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	**179 569**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	4
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	4

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	3 801
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	38 398
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**42 199**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**137 374**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	137 374

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	179 569
Effectifs au sens de la CVAE				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		160		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 N° SIRET 82460764200017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABM

ADRESSE (voie) 10 Rue du Cimetière

CODE POSTAL 67820 VILLE WITTISHEIM

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150
TOTALISATION	905	2	TOTALISATION	906	150

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille LEGROS Prénom(s) Dominique

Nom d'usage LEGROS - KAUFFMANN % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 02051970 N° département 67 Commune STRASBOURG Pays FRANCE

Adresse : N° 21 Voie rue de l'Eglise

Code postal 68660 Commune ROMBACH LE FRANC Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille MARCOT Prénom(s) Michel

Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 14071963 N° département 67 Commune SELESTAT Pays FRANCE

Adresse : N° 10 Voie rue du Cimetière

Code postal 67820 Commune WITTISHEIM Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ABM

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.500 Euros
Siège social : 10 rue du Cimetière – 67820 WITTISHEIM
824 607 642 R.C.S. COLMAR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 AVRIL 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 590,18 euros, de la manière suivante :

- Aux Autres Réserves pour 590,18 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Avril 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

